

**MAIRIE
DE
LIMAS**

CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal se réunira à la **salle du Conseil Municipal de Limas**, en séance publique, le :

Lundi 15 septembre 2025 à 19 heures 00

L'ordre du jour est le suivant :

A – ADMINISTRATION GENERALE :

- 1 - Convention signée entre la ville de Villefranche sur Saône et la commune de Limas pour la gestion des voies limitrophes
- 2 – Groupement de commande « Capture et mise en fourrière des animaux domestiques errants »
- 3 - Convention signée avec le SYTRAL pour la création de 2 arrêts de bus sur la RD 306 pour desservir le Campus du Martelet et ses environs.
- 4 - Convention signée avec le Département pour la création de 2 arrêts de bus sur la RD 306 pour desservir le Campus du Martelet et ses environs.

B – SCOLAIRE :

- 5 – Désignation de représentants au CA du collège Jacques Chirac
- 6 – Modification des représentants au CA du collège Maurice Utrillo
- 7 – Convention de renouvellement de la Cité Educative Villefranche – Gleizé – Limas pour la période 2025 à 2027

C – FINANCES :

- 8 - Régularisation d'amortissements antérieurs

D – DEVELOPPEMENT DURABLE ET URBANISME

- 9 – Avis quant à la modification de droit commun n° 1 du PLU de Anse

10 – Avis quant à la modification de droit commun n° 2 du PLU de Anse

E- INFORMATIONS

– Rentrée scolaire 2025

Comptant sur votre participation,
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

A LIMAS, le 9 septembre 2025

Le Maire,

Michel THIEN

